



Fonds de Consolidation de la Paix
République Centrafricaine



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2009

Soumis par :

Nom : Tanya Chapuisat
Titre : Représentante
Organisation : UNICEF Country Representative-
CAR
Contact : tchapuisat@unicef.org
Téléphone: +236. 75 50 12 50

Pays :

République Centrafricaine

Domaine Prioritaire :

Reforme du Secteur de la Sécurité

N° du Projet : PBF/CAF/B-2

MDTF Office Atlas N°: 00066661

Intitulé du Projet : Prévention de Recrutement,
démobilisation et réintégration socio-économique
des enfants associés aux forces et groupes armés et
autres enfants et femmes vulnérables dans les
zones de conflits.

Organisation(s) UN participant(s):

UNICEF

**Partenaires de mise en œuvre: Organisations des
NU:** HCR, BONUCA, PAM, PNUD, FAO ;
Autres Organisations internationales: IRC, DRC,
NRC, CAM, IMC, CICR, MSF, CARITAS et
Diocèse de Ndowara

**Entités nationales (gouvernement, secteur privé,
ONGs & autres):** Ministère de la Famille, des
affaires Sociales et de la Solidarité Nationale;
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse
et des Sports ; Ministère de l'Intérieur et de la
Défense Nationale

Budget du Projet (FCP) :

USD 2, 000,000

Durée du Projet (mois): 18 mois

Date de transfert : 06 février 2009

Date d'achèvement : 05 août 2010

Révisions/Rallonges Budgétaires :

RAPPORT NARRATIF ANNUEL

I. But

Le but global du projet est de contribuer au retour à la paix globale par la consolidation de la dynamique de réconciliation nationale et de cohésion sociale grâce aux DDR enfant et a une série de mesures d'accompagnement sociale et de développement visant au relèvement communautaire et favorisant une normalisation de la vie sociale et économique dans les zones affectées par le conflit. Il vise entre objectifs spécifiques :

- Le retrait des EAFGAs des groupes armés, et leur réinsertion en familles/ communautés d'origine en vue d'une réintégration socio-économique à moyen et long terme
- La réduction de la vulnérabilité des adolescents et l'inclusion sociale des enfants vulnérables, y compris les enfants associés aux groupes armés, à travers les activités de relèvement communautaire, le suivi holistique des enfants vulnérables, la facilitation de l'accès à l'éducation, la formation socioprofessionnelle et les activités génératrices des revenus pour les jeunes et leurs familles.
- La mise en place et l'expansion des programmes visant à prévenir et à répondre aux violences basées sur le genre.

La mise en place des mécanismes de collecte d'informations et de rapportage sur les graves formes de violations des droits des enfants en période de conflit pour appuyer les efforts de plaidoyer pour la protection des enfants et informer les différents programmes.

II. Ressources

Ressources financières:

Le projet original, soumis pour une durée de 36 mois et un montant de 6.5 million dollars, a reçu pour l'implémentation de sa première phase 2 millions dollars du FCP et 600,000 dollars de ressources de l'UNICEF grâce à la genreuse contribution du Gouvernements du Royaume Unie, le Royaume de l'Espagne, le Canada, le PNUD-CHF et des Comités Nationaux de l'UNICEF en France, Suisse et Pays Bas.

Ressources humaines:

UNICEF RCA a 97 membres du personnel déployés entre le Bureau du Pays à Bangui et ses deux Bureaux de Zone à Kaga-Bandoro et Bossangoa. 68 staffs sont Centrafricains (50 membres de Service Général et 18 Personnel National Professionnel) et 29 professionnels internationaux aux programmes et aux opérations.

Le projet est soutenu à niveau du terrain par le personnel des partenaires à l'implémentation :

Parmi le personnel expatrié (21) de l'IRC, IMC, CAM et DRC, il y a à niveau de Bangui les 4 directeurs de pays respectifs, les 4 coordonnateurs des Opérations/Administration, 4 coordonnateurs des Finances, et à niveau du terrain les 4 coordonnateurs/responsables techniques, et 5 chefs de bureau/coordonnateurs de terrain à Kaga-Bandoro, Bocaranga, Paoua, Birao et Sud du Vakaga, et 1 agronome.

Parmi le **219 personnel national des partenaires**, durant 2009 le projet a eu l'appui 8 managers aux Finances, 8 administrateurs financiers, 8 assistants aux finances, 8 managers administratifs, 16 assistant(e)s administratives, 16 administrateurs logisticiens, 10 assistants logistiques, 10 managers aux approvisionnements, 8 administrateurs informatiques, 2 assistants a la coordination des programmes, 10 travailleurs sociaux, 25 animateurs communautaires, 1 psychiatre/conseiller VSBG, 4 médecins, 4 promoteurs de santé, 5 infirmières, 4 matrones, 20 chauffeurs, 13 personnel de ménage, 8 cuisiniers et 30 gardiens.

III. Arrangements de Mise en œuvre et de Suivi du Projet

Les partenaires d'exécution du projet ont été sélectionnées sur la base de leur présence programmatique antérieure dans les zones affectées par les conflits et de leurs bons rapports avec les communautés locales, les autorités étatiques et les autorités de facto le cas échéant. Pour éviter la duplication des interventions et maximiser les efforts et par conséquent l'utilisation des financements reçues du FCP, nous avons procédé à une répartition géographique de la zone de manière à couvrir la quasi-totalité des zones touchés par les conflits armés. Ainsi les préfectures du Nord Ouest ont été couvertes par les ONG DRC, IRC et CARITAS qui ont travaillé respectivement dans les zones de Paoua(y compris l'axe Paoua-Markounda), Bocaranga et Bozoum. Dans le Nord Est les activités ont été mises en œuvre par IRC et le Diocèse de Kaga Bandoro (Kaga-Bandoro, Ndowara), alors que CAM et IMC ont couvert les régions de Ndélé, Tiringoulou dans la Vakaga.

Pour assurer une harmonisation des approches et éviter une disparité dans l'assistance fournie aux enfants et leurs familles par les partenaires, UNICEF a initié le développement d'un document stratégique inter-organisation définissant les principes fondamentaux, les standards minimums et différents paquets d'activités à mettre en œuvre pour chacune phase du processus du PDR.

UNICEF a aussi joué un rôle important dans le renforcement des capacités des partenaires à travers une série de formations délivrées soit directement par le bureau pays ou par des consultants internationaux avec l'appui du bureau régional à Dakar.

Pour accélérer la mise en œuvre du programme, une dérogation a été faite aux procédures standards d'UNICEF en autorisant les partenaires d'exécution de faire eux-mêmes les achats et approvisionnements, y compris celui des gros équipements comme les véhicules. Cependant, UNICEF a assuré que les procédures d'achat utilisés par les partenaires restent conformes aux standards des NU. Pour ce faire, toutes les grosses commandes faites par les partenaires devaient d'abord être vérifiées et approuvées par les services d'opération d'UNICEF avant de procéder aux achats. Normalement tous les partenaires ont des procédures presque standards qui exigent qu'il y ait 3 factures pro-formats pour les achats dépassant 200 dollars américains, ce qui est conforme aux procédures UNICEF.

Sur terrain, plusieurs mécanismes de coordination ont été mis en place notamment : la mise en place des groupes thématiques protection de l'enfant auxquels font partie les partenaires d'exécution du projet, des réunions bi ou tripartites selon le cas, incluant UNICEF et les partenaires pour discuter des contraintes et des mécanismes pour les contourner. Dans chaque

sous-bureau (Bossangoa et Kaga Bandoro), UNICEF a placé un staff international spécialiste de la protection des enfants, responsables du suivi régulier des activités et projets exécutés dans la zone couverte par chaque sous-bureau. En plus des visites sur les sites des projets, ces derniers ont aussi appuyé les partenaires dans leurs efforts de plaidoyer avec les autorités locales et les groupes armés. Toutes les visites de terrain ont été sanctionnées par des réunions de feed-back avec les partenaires et des comptes-rendus de la visite signés par le partenaire et UNICEF ; avec des actions concrètes pour adresser les différentes lacunes, défis et difficultés identifiés lors des visites. Les enfants et les communautés bénéficiaires ont aussi été impliqués à travers une série d'interviews afin de se faire une idée sur leurs impressions sur le projet et l'impact que celui-ci a apporté en termes de changement dans la vie des enfants.

IV. Résultats

Principales réalisations du projet selon les principaux résultats attendus.

Résultat 1 : Au moins 3 CTO sont fonctionnels et fournissent soins et protection à au moins 500 enfants démobilisés et tout autre enfant vulnérable ayant besoin de prise en charge temporaire ; 90 réseaux communautaires de protection des enfants sont aussi établis dans les zones de retour des ex EAFGA

- 3 Centres de transit et d'orientation d'une capacité minimale de 50 enfants ont été établis dans la région de Paoua (village de Gadoulou et du Boya) et de Bocaranga (village de Doko) et gérés respectivement par les partenaires DRC et IRC. Pour assurer leur fonctionnalité, les deux centres ont été équipés en matériel de base comme les ustensiles de cuisine, kits médicaux, des kits de jeux et kits éducatifs afin d'assurer une meilleure prise en charge des enfants pendant leur transit dans les centres avec une durée d'hébergement moyenne de 3 semaines.
- Un autre centre a été ouvert temporairement dans la zone de Boya pour fournir une assistance humanitaire à 100 EAFGA identifiés par les partenaires et pre-regroupés sur le site avant leur démobilisation officielle. Ce centre a été démantelé juste après l'ouverture de centres de Gadoulou et Doké
- Au vu du nombre limité d'EAFGA identifiés dans la région de Kaga-Bandoro, il a été décidé de ne pas établir un CTO dans la région. Le transit des enfants s'est fait à travers une dizaine de familles de transit (15) identifiées selon un certain nombre de critères convenus et globalement acceptée par le groupe inter-agence globale sur la protection des enfants affectés par les conflits armés.
- Tout le personnel des CTO (18 personnes au total) et les responsables des familles de transit ont reçu une formation sur leurs rôles, les rôles des CTO et des familles de transit, les droits des enfants et la protection des enfants, la prise en charge psychosociale des enfants affectés par les conflits armés et le processus PDR en général.
- Ces structures (CTO et Familles de transit) ont pu fournir des soins à **253** (230 G, 23 F) EAFGA démobilisés de l'APRD entre le mois d'Avril 2009 et Décembre 2009.
- Soulignons toutefois, que selon les protocoles établis entre UNICEF et ses partenaires, il a été clair que les CTO et familles de transit n'étaient pas un passage obligé pour tous les enfants. Ainsi, le programme a encouragé la sortie des enfants des rangs des forces et groupes armés et leur réunification directe avec leur famille. Les partenaires ont aussi

travaillé de manière à identifier les enfants libérés ou démobilisés formellement dans l'UFDR dans le Nord Est mais pour lesquels des programmes de réintégration adéquats n'avaient pas été mis en place faute de fonds suffisants, y compris un groupe d'enfants identifiés parmi les ex-combattants de l'APRD qui étaient cantonnés dans le camp Leclerc à Bouar. A travers tous ces mécanismes, le programme a pu toucher et assister au total **652** enfants associés aux groupes armés dont 52 filles et 600 garçons.

- Les accords de collaboration impliquant d'une PAM-UNICEF et DRC et d'autre part PAM-UNICEF-IRC d'autres pour l'assistance en vivres aux enfants associés aux groupes armés démobilisés et référés aux CTO pour leur prise en charge temporaire sont aussi demeurés opérationnels. PAM a poursuivi l'approvisionnement des CTO en vivres.
- Un autre protocole d'accord a été conclu avec le CICR concernant la recherche et la réunification familiale Les partenaires ont fait directement toutes les réunifications familiales dans la zone alors que le CICR ne n'est chargée que des réunifications dans les zones non couvertes par les partenaires ou transfrontalières.
- 31 staffs des ONG partenaires ont été formés sur les principaux modules inter organisations concernant protection des enfants dans les urgences notamment la séparation familiale, les enfants associés aux groupes armés, les violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV) et la prise en charge psychosociale des enfants affectés par les conflits armés.
- UNICEF a aussi engagé un consultant international pour(1) faire un diagnostic des projets d'appui psychosociaux mis en œuvre par les partenaires (2) renforcer la capacité des partenaires dans ce domaine en organisant une formation. 24 staffs des ONG partenaires ont été formés par le consultant sur l'appui psychosocial et la gestion des espaces amis des enfants(EAE). Un rapport de diagnostic pour chaque partenaire a été produit. Ce dernier comprend une série de recommandations à mettre en œuvre par UNICEF et ses partenaires afin d'améliorer ce volet d'intervention.
- 24 réseaux communautaires de protection contenant chacun au moins une dizaine de membres ont été établis et leurs membres formés sur plusieurs aspects relatifs à la protection et aux droits des enfants.

Résultat 2. *Les ex EAFGA et OEV y compris les survivants de SGBV identifiés a travers le processus reçoivent des services et divers appuis, visant à réduire les effets du conflit sur leur vie*

- Des mécanismes de référencement pour une prise en charge médicale et psychosociale appropriée des violences basées sur le genre ont été établis dans 252 villages dans la zone couverte par le projet.
- 52 volontaires communautaires ont été formés sur les mécanismes de référencement et les directives inter organisations sur la prise en charge des violences sexuelles et basées sur le genre.

- 108 cas de violences sexuelles dont 41% d'incident impliquant des mineurs, ont été identifiés et assistés par les partenaires. Les victimes ont été prises en charge sur le plan psychosocial et médical. La prise en charge légale, du moins pour les victimes qui l'auraient souhaité n'a pas été assurée comme les responsables des violences sont soit des acteurs armés (20% de cas) ou des membres de familles et voisins avec lesquels les victimes ont déjà beaucoup de lien. Le manque de confiance au système judiciaire sur le plan local constitue aussi un autre frein.
- En vue d'améliorer la protection des enfants vulnérables réinsérés dans les écoles formelles, 1054 Maitres Parents, enseignants et directeurs d'écoles ont reçu une formation sur les droits des enfants, la protection des enfants contre abus et exploitation et l'utilisation des méthodes de discipline positive comme alternatives à la punition corporelle.
- Les activités communautaires d'appui psychosocial aux enfants vulnérables se mettent graduellement en place. Dans ce cadre, UNICEF a fourni 26 kits récréatifs aux partenaires pour l'organisation des activités récréatives pour environ 6000 enfants dans les régions de Bouar, Bozoum, Bocaranga et de Paoua.
- Un puits d'eau a été aménagé dans la communauté d'accueil du CTO établi dans la zone de Paoua. Ce dernier est à la fois utilisé par les enfants en transit au CTO et la communauté d'accueil, approximativement 400 ménages, soit environ 2000 personnes.

Résultat3. Les ex EAFGA (y compris forces d'auto défense) OEV, Survivants de SGBV et autres enfants affectés par le conflit identifiés a travers le programme retrouvent un accès aux services sociaux de base.

En vue de d'orienter les enfants bénéficiaires dans les différents volets d'activités proposées par le programme, des discussions continues et soutenues entre ceux-ci et le personnel des ONG partenaires ont constitué une activité de routine. Ces interviews et discussions avec les enfants ont permis d'établir leur histoire, d'identifier, y compris le niveau de scolarité avant l'association à un groupe armé ou avant le conflit, leur souhait/activité préférentiel concernant leur réintégration afin de mieux les orienter. Ainsi les résultats suivants ont pu être atteints :

- 423 enfants affectés par les conflits ont bénéficié des cours de rattrapage et d'éducation non formelle afin de les préparer au retour dans les écoles formelles.
- 265 (92 filles, 173 garçons) autres enfants vulnérables dont 12 enfants ex-associés aux forces et groupes armés ont bénéficié d'une formation en métier (menuiserie, couture) et/ou référés dans des coopératives locales d'artisans où ils ont appris des métiers comme la forge ou la production des briques.
- Dans le cadre d'un partenariat mis en œuvre avec l'ONG CARITAS, 2600 enfants orphelins et vulnérables ont été réinsérés dans les écoles formelles. Ils ont été assistés en matériel scolaire, uniformes et frais scolaires. Des visites de suivi à domicile et dans les écoles ont été organisées par le personnel de CARITAS afin d'appuyer les enfants dans leur processus de réinsertion scolaire.

- Des enquêtes socio-économiques à petite échelle ont été menées dans les villages cibles afin d'élaborer une stratégie de mise en place des moyens subsistance/alternatives socio-économiques pour appuyer la réintégration communautaire des enfants vulnérables. 2,886(1,053 enfants, 822 femmes et 991 hommes) personnes au total ont participé dans ces enquêtes.
- Aussi UNICEF a contribué à l'amélioration du questionnaire pour l'étude sur les opportunités de réinsertion des jeunes vulnérables, étude qui a été commissionné par le PNUD dans le cadre de son programme DDR. Les résultats de cette étude, qui malheureusement ne sont pas encore disponibles devraient compléter notre connaissance et les résultats des enquêtes socio-économiques réalisées avec nos partenaires dans nos zones de travail.
- 5227(1572 F, 3700 G) enfants identifiés comme vulnérables ont pu bénéficier d'une formation et appui en activités génératrices de revenus (agriculture et élevage) afin de les doter des meilleures options de moyens de subsistance et réduire ainsi leur exposition aux abus et exploitation futurs. Un bon nombre d'enfants a été intégré dans des coopératives locales agricoles ou d'élevage (au total 63 coopératives ont été identifiées et évaluées) et suivis par des mentors professionnelles identifiés au sein de ces coopératives et préalablement formés.
- Les expériences dans le domaine de réintégration des enfants affectés par les conflits armés soulignent l'importance de faciliter l'accès des enfants à l'école, en plus de la fourniture de l'éducation formelle et activités génératrices de revenus à ceux ayant dépassé l'âge scolaire. Ainsi, l'accès à l'éducation est une mesure importante à la fois qui soutient la réintégration des enfants mais aussi prévient certains abus et exploitation, en l'occurrence le recrutement ou ré-recrutement par les forces et groupes armés. Dans ce cadre, UNICEF a fourni 40 bâches plastiques à DRC pour aménager des abris/salles de classe d'urgence dans 08 écoles de la région de Paoua, touchant ainsi environ 3200 enfants en âge scolaire.
- Environ 95,797 autres enfants vulnérables (62% garçons et 38% des filles) vivant dans les communautés cibles, y compris les OEV ont pu bénéficier d'appui divers comme l'éducation formelle, l'éducation non formelle, formation professionnelle, appui psychosocial, facilitation d'accès aux soins de santé, sensibilisation aux droits des enfants et les droits humains ainsi que les activités génératrices des revenus(AGR).

Résultat 3.1 Les Six violations graves des droits de l'Enfant en situation de conflit tels que décrits dans la résolution 1612 du conseil de sécurité des Nations Unies sont collectées

- Une étude qualitative sur l'état de connaissance sur les graves violations des droits des enfants selon la résolution 1612 du conseil de sécurités des NU a été faite ; le premier rapport au Conseil de sécurité a aussi été produit.

- Les mécanismes de monitoring et rapportage des graves violations des droits des enfants en situation des conflits tels que décrits par la résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ont pu être établis, bien qu'ils méritent toujours d'être renforcés. Dans le cadre de ces mécanismes, deux rapports sur les violations des droits des enfants en RCA ont été soumis au CSNU. UNICEF a aussi contribué à la rédaction de 2 notes horizontales sur la 1612 qui devraient être soumis au CSNU au courant de l'année.
- Dans le cadre de ce processus, l'UNICEF a appuyé la mise en place d'un groupe de travail sur la 1612 au niveau national. Les procédures pour la collecte et la vérification des informations sur les violations graves des droits de l'enfant par les différents groupes armés et les forces opérant en RCA ont également été élaborées.
- Au courant de l'année, la LRA a continué ses incursions au Sud de la RCA (frontalier avec la RDC) et à commettre beaucoup d'atrocités sur les populations locales, y compris les enlèvements des personnes, pillages et viol de biens. Au cours de l'année, les partenaires d'UNICEF ont pu recenser 55 cas d'enfants enlevés principalement par la LRA dans la zone d'OBO. UNICEF a aussi reçu 6 enfants enlevés par la LRA dans la zone d'OBO et rapatriés de la RDC par l'intermédiaire de la MONUC.
- UNICEF RCA en collaboration avec le siège et Columbia University a organisé une étude sur l'ampleur de 4 graves violations des droits des enfants cités par la résolution 1612 à l'échelle nationale. Le rapport final a été finalisé et partagé avec les partenaires. Cette étude s'est focalisée sur 3 violations importantes notamment, le recrutement des enfants, les violences sexuelles et les enlèvements. L'étude a aussi révélé l'existence d'un taux de mortalité considérablement élevé.
- 1230 personnes dont 318 autorités civiles locales et 912 acteurs armés incluant la MICOPAX, FACA et l'APRD ainsi ont été formés et/ou sensibilisés sur les droits humains, le droit humanitaire international et les droits de l'enfant et de la femme, y compris la résolution 1612 du CSNU concernant les graves violations des droits des enfants pendant les conflits armés.
- 22 personnes principalement staff des ONG et agences onusiennes opérant à Paoua ont reçu une formation sur la résolution 1612, les obligations et mécanismes de rapportage.

Résultat 4. Les structures nationales et décentralisées du mécanisme de Collecte, Surveillance et Rapportage de la résolution 1612.

- Au niveau national, UNICEF a soutenu la mise en place d'une *task force* sur la résolution 1612 force composée des agences onusiennes (PAM, OMS, UNICEF, HCR, BONUCA, PNUD et FAO). Les points focaux ont été désignés et formés sur la résolution 1612, y compris les mécanismes de collecte d'information et la confidentialité dans la documentation et rapportage des violations. Les procédures de collecte, de documentation et de vérification des informations concernant les violations des droits des enfants ont également été établies et rendus opérationnels. Ce qui a permis une régularité dans la production des rapports sur la 1612 à l'intention du CSNU.

- UNICEF a fait plaider auprès du cluster protection pour la mise en place des sous clusters concernant la protection de l'enfant à Kaga Bandoro et Paoua. Ces forums seront utilisés pour la collecte d'information supplémentaire sur les graves violations des droits des enfants.
- Enfin, tous les accords signés avec les partenaires dans le domaine de la protection des enfants incluent aussi le volet de monitoring et rapportage des graves violations des droits des enfants.

Principales contraintes.

- La situation sécuritaire reste très volatile, en particulier dans les zones frontalières du Nord-est. Les humanitaires ont été une cible privilégiée lors des attaques intervenues dans la dernière moitié de l'année 2009 dans la zone de Ndélé ; ce qui a entraîné la suspension momentanée des activités dans la région. Nos partenaires n'ont pas été épargnés car ils ont perdu du matériel informatique et même des véhicules qu'ils utilisaient dans le cadre de ce projet. Cela a gravement affecté la capacité des partenaires à maintenir les activités du projet dans certaines zones.
- On a noté un changement dans le caractère et la dynamique des forces d'autodéfenses. Ces milices ont été de plus en plus impliquées dans des affrontements directs avec les groupes rebelles, ce qui pose de risques et menaces sérieux pour la survie des enfants. 20-30% des effectifs de ces milices seraient constitués des enfants. Au vu du caractère non homogène de ces forces et la reconnaissance dont elles jouissent de la part des communautés, les enfants qui sont avec ces milices ne sont pas reconnus comme enfants associés par les communautés.
- A l'instar des enfants dans les milices d'autodéfense, l'accès aux filles associées aux groupes armés reste aussi faible.
- Faible capacité technique des partenaires ; la plupart d'ONG impliquées dans ce projet n'ont pas d'expertise institutionnelle dans le domaine de la protection des enfants dans les urgences et en particulier la démobilisation et réintégration des enfants associés aux groupes armés. La couverture des programmes de prévention et de réponses aux violences basées sur le genre reste aussi faible. Aussi, les réponses offertes ne sont pas exhaustives comme elles n'offrent pas d'assistance légale aux victimes
- Beaucoup d'ONG internationale sont réticentes à participer et contribuer aux mécanismes de monitoring et de rapportage des graves violations des droits des enfants en période de conflits (refus justifié par leur crainte pour la sécurité de leur staff et leurs programmes)

Leçons tirées :

- En l'absence de la signature d'un accord formel et d'un plan d'action tripartite entre UNICEF, le gouvernement et l'APRD concernant la démobilisation des enfants, comme on peut les constater à partir des résultats ci-haut mentionnés, le projet a pu assister un nombre important d'enfant associés ; la formalisation de cet accord n'ayant entamé en

rien l'engagement de l'APRD à se séparer des enfants. Ceci nous a montré l'importance d'avoir relations directes et des discussions fréquentes avec les responsables des groupes armés afin de maintenir et soutenir dialogue humanitaire avec eux concernant la sortie des enfants. Les formations de l'APRD ont contribué à l'amélioration du dialogue et diversifier les contacts que nous avons pu mettre en œuvre pour faire sortir le plus d'enfants possibles.

- Au vu de l'accès limitée aux filles associées (moins de 10% des effectifs totaux d'EAFGA démobilisés), nous avons compris que les programmes et réponses que ceux-ci proposent doivent tenir en compte les besoins spécifiques des filles et les obstacles qui font que l'accès à ces dernières reste limitée. Tous les CTO ont été aménagés de manière à inclure des espaces/abris différents pour les filles et les garçons. Les partenaires ont été encouragés à inclure plus de femmes dans les équipes travaillant au CTO. Dans toutes nos négociations et discussions avec les groupes armés et les communautés, nous assurons que la question de la participation des filles soit mentionnée de façon spécifique.
- Les réseaux communautaires pour la protection des enfants, s'ils sont renforcés peuvent jouer des rôles variés. A titre d'exemple, dans certains villages (cas des comités de protection établis dans l'Ouham), les membres des réseaux ont été capables d'engager des discussions directes avec les milices d'auto-défense concernant la participation des enfants et d'obtenir leur séparation des milices. Cependant, leur renforcement de ces comités nécessitent un grand investissement en terme de temps du staff et donc difficile à soutenir si on travaille avec les structures gouvernementales.
- Enfin, nous avons appris l'importance d'adopter une approche intégrée qui tient en compte la vulnérabilité des enfants, assistent tous les enfants identifiés comme vulnérables par les membres de la communauté, au lieu focaliser les efforts sur les seuls enfants associés. Ceci est particulièrement important dans le contexte de la RCA au vu du nombre relativement bas d'enfants directement impliqués dans le conflit. L'inclusion des autres enfants dans le projet couplée à la réhabilitation des infrastructures communautaires pour faciliter l'accès de tous les enfants et membres des communautés aux services de base a eu un effet positif par rapport à l'appropriation du projet par les membres des communautés et leur implication dans le projet.

Impact

- Une augmentation accrue de la compréhension des instruments juridiques de protection des enfants par les acteurs armés se traduisant par une bonne coopération et implication dans le projet. Le nombre d'enfants élevés démobilisés sur une période de 08 mois malgré l'absence de signature d'un accord formel avec l'APRD en est une démonstration.
- Mise en place progressive d'un environnement protecteur pour les enfants vulnérables à travers la mise en place et le renforcement de la capacité des réseaux communautaires de protection dont le rôle principal est d'assurer l'identification et le suivi des enfants vulnérables. Ce qui a permis d'identifier environ 5230 enfants et qui ont bénéficié d'activités de réduction de vulnérabilité à travers les formations, activités génératrices de revenu et compétences de vie.

V. Plan de travail futur

Au vu des succès réalisés et leçons tirées dans la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2009, l'année 2010 sera plus une année de consolidation des activités précédentes de manière à assurer:

- La poursuite du dialogue humanitaire avec les acteurs armés (forces gouvernementales, groupes rebelles, forces d'auto-défense) et plaider pour le respect des droits des enfants en vue de prévenir le recrutement / re-recrutement des enfants et de démobiliser ceux qui sont déjà associés. Ceci est particulièrement important au vu de l'incertitude qui entoure le processus électoral et le DDR. Un accent particulier sera mis sur les enfants sur la séparation des enfants associés aux milices d'auto-défense, problématique qui n'a pas complètement été explorée au cours de l'année 2009.
- La poursuite de la collaboration avec le BONUCA et le HCR pour la formation des acteurs armés, y compris les forces de maintien de la MICOPAX sur les droits humains et la protection des enfants.
- L'extension de notre capacité de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre à travers une analyse des risques auxquelles les filles et femmes sont confrontées.
- Le maintien de la capacité et la fonctionnalité des 2 CTO et familles de transit, au moins jusqu'à la fin 2010 afin d'assurer la prise en charge aux enfants démobilisés des forces et groupes armés.
- La poursuite de la mise en place et le renforcement des réseaux communautaires de protection de l'enfant à travers un programme coordonné de formations.
- La poursuite de l'appui technique et financier en vue d'offrir une assistance psychosociale de qualité aux enfants affectés par les conflits armés, y compris l'appui aux activités de relèvement communautaire.
- Le renforcement des mécanismes de coordination nationale et transfrontalière concernant la protection des enfants affectés par les conflits armés, y compris le renforcement des mécanismes de monitoring des violations des droits des enfants selon la résolution 1612.

VI. Indicateurs de performance

VII. Abréviations et sigles

HCR :	Haut Commissariat pour les Réfugiés
BONUCA :	Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour la Centrafrique
PAM :	Programme Alimentaire Mondiale
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement.
FAO :	Food and Agriculture Organization
IRC :	International Rescue Committee
DRC :	Danish Refugee Council
CAM :	Comité d'Aide Médical
IMC :	International Medical Corps
UNICEF :	United National International Children Funds
CICR :	Comité International de la Croix Rouge.
MSF :	Médecins Sans Frontières.
VBG :	Violences Basées sur le Genre
PDR :	Prévention, Démobilisation et Réintégration :
EAFGA :	Enfant Associé aux Forces et Groupes Armés

APRD : Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie
CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies
FCP : Fonds de Consolidation de la Paix